TRAIL COTE D'OPALE EN PAS-DE-CALAIS 2024

Autorisation Parentale*

Je soussigné. M-Mme / NOM .....PRENOM.....

En ma qualité de: PÈRE MÈRE TUTEUR

<u>Autorise</u>

MON FILS / MA FILLE
NOM..... PRÉNOM.....
né(e) le :……/……./…… à :……..

A participer au Trail Côte d'Opale en Pas-de-Calais, qui se déroulera les 7 & 8 septembre 2024. Suivant la réglementation de la FFA, les juniors (personnes nées en 2006 et 2007) peuvent faire le 21km, le 16km, le 13km, le 12km et le 8km. Les cadets (personnes nées en 2008 et 2009) peuvent faire le 13km, le 12km et le 8km, licenciés ou non sous réserve de fournir un certificat médical légal.
Le parcours de 8 km (randonnée - marche nordique - course non chronométrée) du Samedi 7 Septembre 2024 est ouverte à tous à partir de 7 ans sous réserve d'être accompagné d'un adulte inscrit et de fournir une autorisation parentale)

J'atteste également avoir bien pris connaissance du règlement de la course présent sur le site internet www.trailcotedopale.com, rubrique « règlement ».

Fait à : le :

Signature :

*L'autorisation parentale est obligatoire et doit être, une fois remplie, datée et signée, téléchargée dans le dossier d'inscription du participant avant le 24 Août 2024.

Seules les personnes ayant des dossiers complets pourront participer : paiement, certificat ou licence valide et autorisation parentale remplie, datée et signée. Les documents seront à télécharger directement dans le dossier d'inscription du participant, avant le 24 Août 2024.
Aucun document ne sera traité par e-mail ou par courrier.
Aucune vérification ne sera faite le jour de la course.